

l'envoi de divers Exprés tant pour regler toute chose par rapport à cette marche & qu'il ne manquât rien en vivres & en fourages aux Espagnols, qu'à la réception à faire à Son Altesse Royale; mais celles tenues à ce dernier sujet ont été inutiles, l'Infant-Duc, pour éviter tout cérémonial, n'ayant pas jugé à propos de se rendre à Rome.

Le Duc de Liria, dont nous avons parlé ci-dessus, y arriva le 14. & alla loger au Palais du Chevalier de St. George; il eut le lendemain une Audience particuliere du Pape aussi-bien que le Marquis de Bissi, Ministre du Roi Très-Christien à la Cour de Parme. Ce dernier fut introduit auprès de Sa Sainteté par le Duc de St. Aignan, Ambassadeur de France, qui partit immédiatement après pour Monte-Rotonde, afin d'y complimenter l'Infant-Duc.

V. La conduite de la Cour de Rome envers les Espagnols, favorise beaucoup leurs desseins, ainsi qu'on peut l'avoir remarqué jusqu'ici; on doit être aussi attentif à celle qu'elle tiendra envers les Impériaux, dont un Détachement est entré sur les Terres Ecclésiastiques, & y a enlevé près de Frosimone 600. mesures de grain & quantité de vin qu'on y avoit amassés pour les Troupes Espagnoles. Le Gouverneur de cette dernière Place a déjà reçu des instructions à ce sujet, mais on n'en pénètre pas le contenu; elles lui furent envoyées par le même Exprés qui étoit venu à Rome apporter cette nouvelle au St. Pere.

VI. Suivant tous les avis venus de Rome, le Cardinal Albani Camerlingue est disgracié pour avoir eu part à un mémoire envoyé & répandu en Pologne par ordre supposé du Pape, pour annuler le Serment prêté dans la Diète de Confédération de ce Royaume d'exclure du Trône tout Etranger, Mémoire que le St. Pere a délayoüé par un Bref